

M. MAYBANK: Non seulement le trafic qui a pris naissance sur votre ligne mais qui a pris naissance sur toutes les lignes à l'ouest de Québec?

M. ARMSTRONG: Ces chiffres ne pourraient émaner que du ministère de la Défense nationale. Les chiffres que j'ai cités proviennent du rapport déposé à la Chambre des communes.

M. MAYBANK: Il pourrait fournir le total seulement; mais vous pourriez fournir les données que vous avez, n'est-ce pas?

M. ARMSTRONG: Oui, je le pense. J'ai demandé si vous vouliez avoir l'état des recettes que nous réalisons sur tout le trafic qui prend naissance à l'ouest de Québec jusqu'au lieu de destination?

M. MAYBANK: Oui.

M. ARMSTRONG: Nous pourrions obtenir ces données.

Le PRÉSIDENT: Tout le trafic?

M. MAYBANK: Mais oui, tout le trafic de cette nature.

Le PRÉSIDENT: Je comprends. Vous entendez tout le trafic militaire.

M. MAYBANK: Oui, et il va sans dire qu'il s'agit seulement du trafic des voyageurs. Il s'agit seulement du transport des troupes ou des forces armées.

M. POULIOT: Je voudrais vous poser une question, monsieur Armstrong. Quand vous avez établi pour le compte du ministère de la Défense nationale le pourcentage du trafic donné à chaque chemin de fer, avez-vous tenu compte du trafic des voyageurs que le ministère donne au service océanique du Pacifique-Canadien?

M. ARMSTRONG: Non, monsieur.

M. POULIOT: C'est une part différente qui n'entre pas en ligne de compte dans ce partage du trafic? Vous l'avez mise de côté et vous avez tenu compte des deux chemins de fer seulement?

M. ARMSTRONG: Votre question porte qu'il s'agit seulement du trafic ferroviaire en l'occurrence, et non pas du trafic des vapeurs?

M. POULIOT: Oui, jusqu'à un certain point. Cependant, je veux savoir si dans la séparation de parts entre les deux chemins de fer, on fait entrer en ligne de compte le trafic que le ministère de la Défense nationale donne au service des vapeurs du Pacifique-Canadien?

M. ARMSTRONG: Il faudrait, je crois, que vous le demandiez au ministère de la Défense nationale. Mais ces données, m'informe-t-on, se rapportent seulement au trafic ferroviaire.

M. POULIOT: Ces chiffres-ci ne sont pas les vôtres. Ce sont les chiffres du ministère de la Défense nationale?

M. ARMSTRONG: Oui.

M. POULIOT: Que vous ne pouvez vérifier précisément?

M. ARMSTRONG: Nous avons vérifié les chiffres qui se rapportent aux Chemins de fer Nationaux et ils sont à peu près exacts.

M. POULIOT: Oui, mais vous n'avez pas une vue d'ensemble.

M. ARMSTRONG: Nous n'avons pas une vue d'ensemble.

M. MAYBANK: Les renseignements que vous venez de nous communiquer sur le mouvement des forces armées se rapportaient-ils exclusivement au mouvement des troupes dans l'est, ou s'agissait-il de tout le Canada?

M. ARMSTRONG: N'importe où au Canada.

M. DONNELLY: Je crois que l'on vous a demandé il y a quelques temps quels étaient les revenus bruts du Pacifique-Canadien pour le transport de marchandises.

M. ARMSTRONG: Oui.